

Communiqué de presse

Lundi 16 septembre 2010

Chambre de
commerce et
d'industrie de Paris
Seine-Saint-Denis

191 av Paul vaillant Couturier
93000 Bobigny

**Information et
inscription :**

Service commerce et
politique de la ville
0820 012 112 (0,12 €/min)

Contact presse :

Isabelle Garcin
Amel Soltani
01 48 95 10 17
communication93@ccip.fr

>>> www.ccip93.fr



Le premier Speed Meeting Business des quartiers Une opportunité pour travailler ensemble

Jeudi 14 octobre 2010 – 17h00-20h00

à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis

Acteur de terrain et très impliquée dans l'animation de la vie économique des quartiers depuis de nombreuses années, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis organise le **14 octobre prochain le premier speed meeting business des quartiers**, à destination des entreprises implantées dans les quartiers prioritaires du département – Zones Franches Urbaines (ZFU), Zones de Redynamisation Urbaines (ZRU) et Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

Les objectifs de cette rencontre sont pour les entreprises participantes : rompre l'isolement, mais surtout, d'identifier de nouveaux clients potentiels, de trouver des fournisseurs et prestataires, d'envisager des réponses en commun à des appels d'offres, de créer des synergies...

La CCIP Seine-Saint-Denis souhaite doter les Zones Franches Urbaines des mêmes outils performants que ceux des Zones d'Activités afin d'assurer le maintien et la pérennité du développement économique dans les quartiers sensibles. Ce rendez-vous s'inscrit dans ses missions formalisées dans le Programme d'Ingénierie de Développement Economique des ZFU du département créé en 2004, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et le Fonds Social Européen, qui s'articule autour de trois axes majeurs :

- L'accompagnement des porteurs de projets en ZFU et le suivi des établissements (déjà implantés ou se transférant en ZFU),
- L'animation du Réseau des 10 ZFU de Seine-Saint-Denis,
- La promotion et la valorisation de ces territoires.

La Seine-Saint-Denis comprend dix Zones Franches Urbaines sur seize villes (Bondy, Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Gagny, Aulnay-sous-Bois, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Dugny, Sevran, Stains, Aubervilliers, Bobigny, Pantin et Neuilly-sur-Marne).

Près de **7000 entreprises** ont choisi de s'implanter dans les quartiers « Politique de la Ville » en raison des atouts qu'ils comportent : disponibilités foncières et immobilières, transports et infrastructures, disponibilité et écoute des interlocuteurs locaux et bien évidemment les exonérations fiscales et sociales, autant de raisons qui favorisent le développement de l'activité économique dans les quartiers.

Les entreprises sont invitées à s'inscrire sur: inscription.zfu93@ccip.fr